PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR
Liberté Égalité Fraternité

Bulletin mensuel de l'observatoire départemental de la sécurité routière des Côtes-d'Armor (ODSR 22)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Baromètre mensuel

Données 2021 non consolidées, comparaison avec 2019 en raison des périodes de confinement successives en 2020.

Bilans cumulés	Cumul au 30/06/2019	Cumul au 30/06/2020	Cumul au 30/06/2021	Ecarts entre 2021 et 2019
Accidents corporels	205	144	121	**-84**
Blessés	251	171	145	**-106**
Tués	16	17	12	**-4**

Le message du mois : chantier ou accident routier prudence !

Je travaille pour vous

FAITES ATTENTION

A MOI

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

De nombreux chantiers sont en cours sur les routes cet été, qui répondent à une signalisation précise concernant les abaissements de vitesse, les interdictions de dépassement, les déviations et les dispositifs de fermeture de voies, mis en place par la DIR Ouest sur RN, le Conseil départemental sur RD et les collectivités en agglomération. **Le respect de cette signalisation est impératif pour la sécurité de tous, à commencer par les personnes qui travaillent au bord des routes.**

Dans son communiqué de presse, la DIRO relate un exemple de comportement dangereux. Jeudi 24 juin à 02h45, une voiture a forcé un barrage de fermeture au niveau de l'échangeur de Corneille sur la RN12. Le véhicule s'est introduit dans le chantier de l'axe Brest-Saint-Brieuc à vive allure et a percuté une signalisation lumineuse posée au sol avant de percuter 1 km plus loin, le véhicule d'un intervenant du chantier. Ce-dernier, ainsi que l'automobiliste ont été blessés.

Informations nationales

sam

CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

À partir du 1er juillet 2021, les établissements de boissons alcoolisées à emporter doivent obligatoirement proposer à la vente, de façon permanente, des **éthylotests** à proximité du rayon présentant le plus grand volume de boissons alcooliques ou près du lieu d'encaissement si l'activité principale est la vente d'alcool. Accédez au communiqué de presse ministériel.

Pour lutter contre le vol et le trafic de vélos volés, le Gouvernement a rendu obligatoire, depuis le 1er janvier 2021, le **marquage de vélos** vendus neufs par des professionnels. Cette obligation est étendue aux vélos vendus d'occasion par des professionnels à partir du 1er juillet 2021. L'association PSP22 assure l'identification pour 10€, sur certains évènements ou sur rendez-vous : gravagevelo.policeprevention@gmail.com. Un projet de reprise du graveur par Vélo Utile est à l'étude d'ici la fin d'année.

Un accord post-Brexit permet la reconnaissance mutuelle des permis de conduire britanniques et français délivrés avant le 1er janvier 2021. Au-delà de cette date, les demandes d'échange sont à déposer sur le site de l'ANTS : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/.

Rappel, en application de l'arrêté du 22 décembre 2020, **les samedis 31 juillet et 21 août 2021 de 00h00 à minuit, le transport en commun d'enfants est interdit** en raison du fort trafic routier sur ces week-ends de « chasser - croiser ».

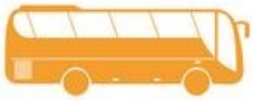

Principales animations en juin

L'unité sécurité routière était présente auprès des :

- **275 écoliers de primaires** à Chatelaudren-Plouagat, Pleumeur-Gautier, Pommerit-le-Vicomte et Saint-Agathon pour des ateliers pratiques de circulation à pied et à vélo ;
- **217 jeunes du service national universel (SNU)** dans le cadre de leur séjour de cohésion au lycée agricole de Pommerit-Jaudy, l'occasion d'expérimenter l'engagement citoyen avec des associations (LPO, SNSM, …), de découvrir les politiques publiques (défense, sécurité civile, ordre public, éducation et sécurité routières, …) et d'assimiler les valeurs de la république (laïcité, diversité, égalité femme – homme, …) ;
- **550 spectateurs du Tour de France** pour la 2ème étape du Tour de France reliant Perros-Guirec à Mûr-de-Bretagne, avec un questionnaire sur le partage de la route pour réviser son code en famille en s'amusant ;
- **10 jeunes** de l'unité éducative en milieu ouvert **(UEMO) de Guingamp**, un service social classifié Services du secteur public de la PJJ, en partenariat avec la gendarmerie.

SAVOIR ROULER à vélo

Au titre du PDASR, les intercommunalités ont reçu un kit pour déployer l'atelier vélos facilement dans les écoles et centres de loisirs de leur territoire. Le dispositif comprend le matériel de signalisation, des fiches méthodologiques et l'animation peut reposer sur l'équipe pédagogique, une association, les forces de l'ordre ou l'unité sécurité routière. Le dispositif est complémentaire du programme Savoir rouler à vélo, piloté par la DDJES.

Les réservations se font auprès des contacts ci-dessous désignés.

EPCI	Référent piste vélos	Téléphone	Courriel	Fonction
Dinan agglomération	Olivier OLERON		o.oleron@dinan-agglomeration.fr	Chef du service Sport
Guingamp P3A	Laurent LABARRE	02 96 43 73 98 07 64 49 33 79	l.labarre@guingamp-paimpol.bzh	Chef du Service Jeunesse
Com de com Kreiz-Breizh	Jessy DELRUE	02 96 29 18 18	jessy.delrue@cckb.bzh	Responsable enfance, jeunesse et tourisme
Lamballe terre et mer	Benoit GUINARD	02 96 50 13 50 06 69 04 36 39	benoit.guinard@lamballe-terre-mer.bzh	Educateur Territorial des APS, Service des Sports
Lannion Trégor communauté	Julien PERRU	02.96.92.92.19 06.07.96.04.05	julien.perru@lannion-tregor.com	Coordonnateur jeunesse CIAS Lannion Trégor com
Left-Armor communauté	Frédéric PROUFF	06 85 10 79 33	frederic.prouff@leffarmor.fr	Responsable développement sportif, équipements, associations
Loudéac communauté	Thiphaine DORGE	02 96 66 09 09	t.dorge@loudeac-communaute.bzh	Responsable coordination jeunesse
Saint-Brieuc Agglomération	Catherine LEGRAND	02 96 77 30 53	catherine.legrand@sbaa.fr	Direction des sports et de la culture